

Cette notice a pour objet de vous aider à compléter la fiche de décompte F315, qui est réservée exclusivement à la CNIEG pour collecter les informations nécessaires au traitement des services insalubres, en vous donnant des précisions sur la nature des renseignements à fournir ou à vérifier.

1-Employeur Nom et code de l'employeur.

2-Gestion du contrat de travail Informations nous permettant de faciliter nos relations avec le gestionnaire du contrat de travail.

3-Identification affilié(e) ou pensionné(e) A compléter impérativement en majuscules (dans le cas contraire, nous pourrions être contraints à un retour à l'expéditeur).

4-Services insalubres accomplis Tableau à compléter en indiquant les périodes de services insalubres accordées à l'affilié(e) ou au pensionné(e). Vous veillerez à tenir compte des interruptions de services et des modifications de régime de travail (temps complet partiel et inversement, modification du taux de temps partiel, ...).

Code	Nature des nuisances	Périodes	%	Nb heures	Forfait	Commentaires
540	Cas général. Bruit, chaleur	Indiquer les dates en tenant compte des interruptions de services (service militaire, absence, maladie, ...). Effectuer le découpage en respectant la règle des 1100H jusqu'au 31/12/73 puis 1000H à partir du 1/1/74.	Taux	Nb d'heures réelles en tenant compte de la réduction de travail		Fonction occupée et le cas échéant, vous y justifierez les anomalies éventuelles entre le % d'emploi et le nombre d'heures réelles (absence, maladie,...)
543	Amiante	Périodes accomplies de date à date (jusqu'au 31/12/1998).			A/M/J	Lieu de travail (centrales, locaux) ou les travaux réalisés reconnus «insalubre amiante».
541	Bruit sans réserve	Périodes accomplies de date à date.			A/M/J	
550	Bruit sous réserve des 10 ans d'exposition	Périodes accomplies de date à date.			A/M/J	
544	Décompte au temps passé	Périodes accomplies pour l'obtention des 1000H (sur 12 mois minimum).	Taux	Nombre d'heures.		
543	Poussières siliceuses	Périodes accomplies de date à date (règle des 35H d'exposition par mois).			A/M/J	Fonction occupée.
543	Oxyde de carbone	Périodes accomplies de date à date.			A/M/J	Fonction occupée.
543	Travaux en caisson	Périodes accomplies de date à date.			A/M/J	Fonction occupée.
545-547	Outre-mer, étranger, climats rigoureux	Périodes accomplies de date à date en zone intertropicale			A/M/J	Lieu de travail (pays).
546	Mutations métropolitaines vers les DOM	Périodes accomplies de date à date.			A/M/J	Lieu de travail (pays).
548-549	Maintien services insalubres	Périodes accomplies de date à date.			A/M/J	Nature du maintien (fonction syndicates, politiques, invalide suite à accident du travail,...)